

# CR – Réunion du syndicat de l'AFP de la Gittaz

Le 09 octobre 2025

*Présents : Bernard SOUCHAL, Fernande AMBIEHL, Sébastien JAY, Carmen JAY et Pierre DUJEAN*

*Absents : Nicole JAY, Claudine ABROND, Laurent DUNAND et Morgane MARTIN*

*Le quorum étant atteint, la séance commence à 17h30.*

## **1. Plantations de M. et Mme CHAUDAN**

M. et Mme CHAUDAN expliquent que plusieurs parcelles dont ils ont la propriété, situées dans le périmètre de l'AFP, ont fait l'objet de plantations d'arbres antérieures à la création de l'AFP. Par ailleurs, ces parcelles seraient répertoriées auprès de l'Union des Forestiers Privés de Savoie (UFP 73), justifiant ainsi leur caractère productif.

M. et Mme CHAUDAN souhaiteraient ainsi que ces parcelles ne soient pas pâturées pour protéger les arbres et permettre leur bon développement.

En réponse, le conseil syndical requiert la liste exacte des parcelles ainsi que les justificatifs associés, émanant de l'UFP 73. Il se prononcera ensuite sur d'éventuels dispositions particulières à mettre en œuvre, notamment le maintien de la possibilité de pâture mais l'interdiction de parquer.

Il rappelle toutefois qu'aujourd'hui, les arbres en question ne sont pas protégés contre l'abrutissement de la faune sauvage et notamment des cervidés, autrement plus important que la pression de pâturage exercées par une trentaine de chèvres.

## **2. Bilan de la saison d'estive 2025**

### **❖ Exploitation LASKOWSKI :**

- Mars – avril : installation avec l'idée de faire du foin et de reprendre l'exploitation DUJEAN
- Juillet : Constatation que les foins n'ont pas été fait (refus d'intervention des entreprises sollicitées)
- Août : Demande de fauchage aux exploitants de la vallée. Les secteurs de fauche du bas sont réalisés par M. GUILLOT mais personne ne souhaite intervenir sur les secteurs de La Gittaz, qui sont ainsi soumis au pâturage des troupeaux de Mme Haltel et M. HAURINE. Par ailleurs, les chèvres ne sortent plus beaucoup à partir de mi-août

Le conseil réaffirme sa volonté de voir les secteurs historiques fauchés chaque année. Il conviendra peut-être également d'adapter la surface louée et de redistribuer certains secteurs.

BS

Aussi, le conseil souhaite rencontrer Mme LASKOWSKI pour discuter de l'avenir de son exploitation et de l'éventuelle prolongation du test pour un an supplémentaire.

❖ Exploitation HALTEL :

A faire en direct lors de la visite de la journée de la fédération des AFP de Savoie, le 14/10/2025.

❖ Exploitation HAURINE :

Echange à prévoir avec lui.

❖ Exploitation MARTIN :

Morgane MARTIN a cessé son activité agricole. Elle devra transmettre rapidement une lettre de dénonciation de sa convention pluriannuelle de pâturage. Les parcelles pourront être réattribuées à Mme LASKOWSKI car proches de son exploitation, moyennant le retrait d'autres parcelles situées plus haut.

❖ A. VIGUET-CARIN :

A reconduire à l'identique, si demande.

❖ C. ABROND et C. BORREL

Aucune exploitation constatée. Discussion à engager pour réduire la surface attribuée.

❖ Visite chardon bleu (22/08/2025)

Comme stipulé dans les baux, il n'y a eu aucun pâturage de la zone à chardon bleu avant le 15/08. On observe plusieurs dizaines de Chardon bleu, pour la plupart en graine avec le pied fané. Il est à noter qu'avec la canicule du début de l'été, toute la végétation présente un mois d'avance.

On observe également encore quelques zones de terre nue mais en proportion significativement inférieure à l'année précédente. Par ailleurs, la végétation est haute et dense. Bien que les moutons n'aient pas encore pâture le zone cette année, on peut supposer que la moindre pression de pâturage de ces dernières saisons a eu un effet bénéfique. Toutefois, cela pourrait également être dû, au moins en partie, à la moindre présence des rats taupiers en 2025.

En concertation avec la commune, le Parc national de la Vanoise et l'ONF, il est décidé de :

- Organiser la prochaine visite en juillet 2026 ;
- Demander au troupeau ovin de pâture le secteur à Chardon bleu dès le 15 août à l'avenir pour favoriser la dispersion des graines. En fonction de l'avancement de la végétation, le pâturage pourra être permis avant afin de favoriser la dispersion des graines.

BS

### **3. Journée de la fédération des AFP de Savoie**

Cette journée est organisée par la fédération départementale des AFP de Savoie et l'AFP de la Gittaz.

Au programme de la journée :

- Mot d'accueil de Claude JAY, maire de Les Belleville ;
- Présentation des actualités de la fédération (formations, mise à jour des périmètres des AFP...) ;
- Présentation de l'AFP de La Gittaz ;
- Conférence de la DDT sur la location et la vente du foncier au sein d'une AFP ;
- Visite de l'alpage de La Gittaz.

### **4. Travaux 2026**

Les services de l'Etat ont informé Mme HALTEL et l'AFP que la production fromagère et la présence de salariés sur l'alpage nécessitaient l'utilisation d'une eau potable contrôlée. Aussi, l'AFP engagera en 2026 une demande d'autorisation de captage auprès de l'ARS et de la DDETSPP. Une visite de terrain au printemps devra permettre d'identifier la source la plus adaptée, parmi le secteur de La grande combe, La Blache ou le Courbet.

Par ailleurs, bien que malgré plusieurs visites, la police de l'eau n'ait pas constaté d'atteinte à l'environnement, il est recommandé de décaler la plateforme de Mme HALTEL pour éviter les risques de contamination du cours d'eau. Aussi, la commune est en négociation pour l'acquisition de la parcelle 257 V 781.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Le président de l'AFP de La Gittaz,

Bernard SOUCHAL

